

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 24 NOVEMBRE 2017**

Présents : Mmes CHARDON Dominique, LEFORT Bernadette, Mrs CHENDEROWSKY Marc, PEREIRA Stéphane, THERY Jean-Bernard, VIENNET Julien, SAILLARD Fabien, VIENNET Simon

Excusé : Mme RECEVEUR Marie (procuration à D.CHARDON)

Absent : Mme SAILLARD Marie-Pierre

Convocation du 20/11/2017

ORDRE DU JOUR :

- Approbation Compte rendu réunion du 15 septembre 2017
- Travaux tourbières - convention dédommagement
- Coupes de bois 2018
- Devis réparation mécanique des cloches
- Affaires diverses
 - déneigement hiver 2017-2018
 - acquisition parcelle B 801
 - divers

1 - Approbation compte rendu réunion du 15 septembre 2017

Aucune observation, le compte rendu du 15 septembre 2017 est adopté à l'unanimité.

2 - Travaux tourbières - convention dédommagement

Mme le maire présente la nouvelle convention de dédommagement suite l'exploitation de la tourbière à intervenir prochainement. Elle est plus complète que celle présentée au conseil en septembre.

Accord du conseil pour signer cette convention avec le SMMAHD;

Mme le maire est autorisée à signer le bon de commande avec l'ONF après installation des nouveaux poteaux téléphoniques.

3 - Destination des coupes de bois 2018

Mme le maire présente la destination des coupes de bois prévue par l'ONF, à savoir parcelles 12, 4 et 10. Accord du conseil.

Demande de M.Vernerey de Mignovillard pour exploiter une parcelle au Sillet et sortir les bois sur le communal, parcelle 68. Accord du conseil

Voir avec l'ONF pour tarif à appliquer pour les sangles tirées sur les bois communaux.

4 - Devis réparation mécanique des cloches

Mme le maire présente le devis de l'entreprise Prêtre pour la réparation de la petite et de la grande cloche qui s'élève à 5392.32 € TTC : accord du conseil

Se pose la question d'électrifier ou non la sonnerie des cloches : refus par 5 voix contre, 3 pour et 1 abstention

5 - Affaires diverses

- Déneigement hiver 2017-2018 : présentation du devis de Verticelli. Augmentation de 2.35 % par rapport à la saison précédente. Accord du conseil.

- Demande de M.Patrick David pour interrompre son bail emphytéotique cédé à Mme Leblanc Mélanie : il souhaite que le bail soit cédé en direct à Mme Leblanc pour la durée restante, soit 9 ans. Accord du conseil

- Bande de terrain devant chez M et Mme Salvi Nicolas (parcelle B 801) devant être achetée à Mme Meyer pour 1 € symbolique. Mme Meyer a donné son accord pour signer l'acte de vente et le conseil autorise Mme le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

- Demande du comité d'organisation de la société mycologique de France pour une subvention pour l'organisation du congrès de septembre 2018 qui se déroulera dans le secteur de Métabief. Refus du conseil

- Dossier de demande de subvention pour les aménagements de sécurité : le conseil départemental demande à ce que le dossier soit modifié car il refuse les barrières sur la route départementale.

- Compte rendu des réunions de la communauté de communes, notamment relatives à la redevance incitative.

- Conseil d'école extraordinaire le 4 décembre 2017 pour les rythmes scolaires à la rentrée 2018

Séance levée à 23 h 15
Malpas, le 27 novembre 2017

Le Maire
Dominique CHARDON

